

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AFR 16/015/2006 – ÉFAI

Londres, le 8 septembre 2006

AU 242/06

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / HARCÈLEMENT

BURUNDI

Gabriel Nikundana (h), journaliste

Gabriel Nikundana, rédacteur en chef de la station de radio indépendante *Isanganiro* de Bujumbura, la capitale du pays, a été harcelé par des membres du parti au pouvoir, le Conseil national pour la défense de la démocratie au Burundi–Forces pour la défense de la démocratie au Burundi (CNDD-FDD). Sa vie est peut-être menacée.

Le 24 août, *Isanganiro* a diffusé une interview d'Alain Mugabarabona, leader de l'opposition politique emprisonné avec au moins six autres personnes dans la prison de Bujumbura pour une tentative de coup d'État qui aurait apparemment eu lieu cette année (voir l'AU 210/06, AFR 16/012/2006 du 3 août 2006 et sa mise à jour). Au cours de cet entretien, Alain Mugabarabona a affirmé que des membres des services de sécurité l'avaient torturé, lui et les autres détenus, afin de leur arracher des « aveux ». Il a également qualifié la prétendue tentative de coup d'État de montage orchestré par le CNDD-FDD.

Le 3 septembre, le site Internet du CNDD-FDD a publié une photo de Gabriel Nikundana, affirmant qu'il avait fui au Kenya. Le 5, après que des éléments eurent clairement montré que cette histoire ne correspondait pas à la réalité, un autre article a été publié sur le même site, impliquant Gabriel Nikundana dans la tentative de coup d'État et le décrivant comme le « *plus extrémiste des journalistes* » de radio *Isanganiro*.

En 2001, Gabriel Nikundana a été arrêté et inculpé d'appartenance à un groupe d'opposition armé et de diffusion d'« *informations faisant la propagande de l'ennemi de la nation burundaise en temps de guerre* » après que la station de radio indépendante qui l'employait à l'époque eut diffusé l'interview du chef des Forces nationales pour la libération (FNL), un groupe d'opposition armé (voir l'AU 58/01, AFR 16/013/2001 du 14 mars 2001 et ses mises à jour).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En août 2005, le Conseil national pour la défense de la démocratie au Burundi–Forces pour la défense de la démocratie au Burundi (CNDD-FDD), principal mouvement armé d'opposition à une époque, a remporté les premières élections tenues au Burundi depuis l'assassinat du président Mechior Ndadaye, en octobre 1993. Depuis lors, les tensions n'ont cessé de s'intensifier entre le CNDD-FDD et les radios indépendantes du pays.

Le 3 septembre 2006, lors d'une commémoration en l'honneur de la victoire électorale du CNDD-FDD, Hussein Radjabu, leader de ce parti, s'en est pris au médias indépendants du Burundi dans un discours prononcé devant des milliers de partisans de son mouvement. Il a notamment laissé entendre que les journalistes et autres collaborateurs des médias risquaient de mourir s'ils continuaient de critiquer le gouvernement.

Amnesty International et d'autres organisations de défense des droits humains – burundaises ou internationales – ont déjà dénoncé les pratiques auxquelles se livreraient les services de sécurité au Burundi ; certaines informations indiquent que les opposants au CNDD-FDD sont particulièrement exposés au risque de torture. Le 11 août, Nureldin Satti, adjoint au représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies au Burundi, s'est déclaré préoccupé par la situation des personnes placées en détention à la suite de la tentative présumée de coup d'État et a exhorté les autorités du Burundi à respecter les droits humains des citoyens de ce pays, notamment au vu de certaines allégations de torture.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en français, en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par la sécurité de Gabriel Nikundana, qui a été harcelé par des membres du Conseil national pour la défense de la démocratie au Burundi—Forces pour la défense de la démocratie au Burundi (CNDD-FDD) uniquement en raison des activités pacifiques et légitimes qu'il exerce en sa qualité de journaliste ;
- faites observer que sa vie est peut-être menacée depuis la parution d'un article sur le site Internet du CNDD-FDD, qui l'accuse d'être lié à une tentative de coup d'État apparemment menée le 31 juillet dernier et le qualifie d'« extrémiste », et depuis que le chef de ce parti a laissé entendre que tout journaliste se risquant à critiquer le gouvernement verrait sa vie menacée ;
- exhortez les autorités à prendre des mesures immédiates en vue de garantir la sécurité de Gabriel Nikundana ;
- appelez les autorités burundaises à veiller à ce que les journalistes soient autorisés à travailler en toute indépendance, sans crainte d'être la cible d'attaques, de harcèlement ou de toute autre violation de leurs droits humains.

APPELS À :

(N.B. : L'obtention des lignes de fax peut se révéler difficile au Burundi. Merci de vous montrer persévérants.)

Président du CNDD-FDD :

Monsieur Hussein Radjabu
Permanence du parti CNDD-FDD
Bujumbura
Burundi

Fax : + 257 25 01 91

Courriers électroniques : cndd-fdd@burundi-info.com
info@burundi-info.com

Formule d'appel : Monsieur,

Porte-parole du gouvernement :

Monsieur Karenga Ramadhani
Ministre de l'Information, de la Communication, des Relations avec le Parlement et Porte-Parole du
Gouvernement

2e Bdg de l'INSS

Chaussée Prince Rwagasore

BP 1080, Bujumbura, Burundi

Fax : + 257 22 17 66

+ 257 21 63 18

Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques du Burundi dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 20 OCTOBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*